

POUR UNE MUTUELLE EFFICACE ET DYNAMIQUE



Hebdomadaire N°17 - 26 - 2-69
Directeur Gérant B. FRIOT
A.G.E.N. 1, rue Gustave Simon

ELECTIONS A LA MUTUELLE

Le 28 Février, les étudiants mutualistes vont élire leurs représentants (1 pour 50) à l'Assemblée générale de la M.G.E.L., Mutuelle Générale des Etudiants de Lorraine.

Rappelons que depuis une vingtaine d'années, les étudiants bénéficient de la S.S. sous un régime particulier, qu'ils gèrent eux-mêmes par l'intermédiaire d'une société mutualiste.

Ainsi la MGEL est la Mutuelle des Etudiants de Nancy et gère pour eux la S.S. Etudiante. Ce régime particulier au sein du régime général de la S.S. accorde aux étudiants le bénéfice des prestations maladie, longue maladie et maternité sous forme de prestations en nature.

LE FINANCEMENT DE LA S.S. ETUDIANTE

Le financement du régime provient de trois sources :

- La cotisation étudiante payée lors des inscriptions annuelles,
- Une aide des différents régimes de S.S. (8/10)
- Une aide de l'état (assez faible).

Le mode de financement représente une lourde charge pour le régime général alors que c'est l'état qui devrait normalement se charger de cette obligation. A la limite, on peut craindre que dans l'esprit des Ordonnances sur la S.S., on demande à la SSE d'assurer son équilibre financier ce qui la placerait dans une situation particulièrement grave quant à sa survie même.

LES ORDONNANCES D'AUTOMNE 67

Elles ne touchent pas seulement pas la S.S. Etudiante, c'est l'ensemble du système de Sécurité Sociale qui s'est toujours trouvé démantelé. Rappelons les plus graves conséquences de ces ordonnances :

- 1) Le démantèlement du régime de la S.S. et de la main mise du patronat sur sa gestion.
- 2) Une grossière atteinte à la démocratie par la suppression des élections et par des mesures autoritaires imposées aux organisations syndicales et aux mutuelles.
- 3) L'isolement de l'assurance maladie qui ne pourra plus compenser par l'excédent des Caisse d'Allocations Familiales, le déficit que lui créent les charges indues imposées par l'Etat et les besoins sociaux nécessairement grandis-

sants. Mise en difficulté, la Caisse Nationale d'assurance maladie sera sans doute obligée, comme le lui permettent les ordonnances, d'imposer aux caisses primaires des mesures "d'économie".

- 1) Une augmentation massive des charges des assurés (au moins 3 milliards de francs).
- 2) Une aggravation de l'inégalité sociale devant la maladie, en freinant la consommation médicale des familles les plus défavorisées (suppression du Tiers payant, création du Ticket modérateur "d'ordre public".
- 3) La possibilité pour le gouvernement d'intervenir à tout instant et d'aggraver par décret, ces dispositions rétrogrades.

LES FONCTIONS D'UNE MUTUELLE ETUDIANTE

Outre la gestion de la S.S.E., c'est comme toute société mutualiste un organisme de solidarité et d'entraide.

Elle ne doit donc pas se cantonner dans un rôle financier qui la réduit à n'être qu'une sorte de "coopérative" ou "société par actions". La Mutuelle Etudiante est un moyen pour tous les étudiants de prendre en charge leurs problèmes de santé (la santé étant définie - selon la définition proposée par l'O.M.S. - comme un "Etat d'équilibre entre l'individu et son milieu") et de faire connaître leurs positions sur ces problèmes.

A ce titre, elle doit :

- étudier les différents problèmes de la santé étudiante ; interroger sur leurs causes et les moyens d'y remédier.
- assurer la création et la gestion de diverses réalisations sanitaires et sociales et surtout - afin d'assurer un débouché réel à ce travail de recherche - promouvoir des réalisations expérimentales dans divers domaines.
- faire connaître aux étudiants et aux non étudiants (et notamment aux autorités universitaires et aux pouvoirs publics), sa position sur les problèmes sanitaires et sociaux essentiels et sur les moyens d'y remédier.
- prendre position pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants et la défense de la S.S.E.

CONDITIONS DE VIE : NOS EXIGENCES IMMEDIATES

- le paiement des termes des bourses au début de chaque trimestre (et ce dès le 3ème trimestre).
- l'indexation du taux des bourses sur le coût de la vie après revalorisation d'au moins 20%
- augmentation importante du nombre des bourses
- construction accélérée de cités universitaires
- refus de l'augmentation de 10% à la rentrée prochaine
- application en Octobre d'un barème fixant le prix des chambres en ville à un taux accessible (suivant un barème analogue à celui proposé par l'AGEN).

FRAPPE DE THESES ou DE COURS

Madame AUBERT
Ecole Nationale des Eaux et Forêts
18, rue Girardet
54 - NANCY

ELECTIONS AUX U.E.R.
UNE BELLE VICTOIRE DU
SYNDICALISME ETUDIANT

POUR UNE MUTUELLE

— enfin, elle ne doit pas se livrer aux problèmes sanitaires strictement étudiant ; en tant qu'utilisateurs de la médecine, les étudiants et particulièrement les mutualistes, doivent s'informer et prendre position.

COMMENT ASSURER CES FONCTIONS

- La mutuelle doit être démocratique. — La Mutuelle Etudiante est l'affaire de tous les étudiants, car elle représente effectivement tous les étudiants dans le domaine de la santé. — La démocratie, c'est d'abord avoir des statuts assurant la participation de tous les adhérents à l'élection des responsables et un contrôle effectif des décisions de l'exécutif (C.A. et Bureau) par l'Assemblée Générale. — mais c'est aussi assurer l'information la plus large possible sur les problèmes sanitaires et sociaux et sur la gestion de la Mutuelle. C'est aussi assurer la formation approfondie de tous les étudiants qui le désirent sur les questions de santé étudiante et de santé en général.
- elle doit se donner tous les moyens d'une action réellement efficace : pour pouvoir prendre en charge certaines réalisations (organisme de loisirs et de vacances, maison de santé, etc.) pour pouvoir faire un travail de recherche cohérent (et ne pas multiplier des recherches parallèles sans aucune coordination).
- Pour cela donc, il faut que la Mutualité Etudiante soit coordonnée au plan national. De même, il est indispensable qu'une mutuelle étudiante soit représentée aux instances mutualistes départementales. C'est à ce niveau principalement que se situe la collaboration avec les sociétés mutualistes non-étudiantes.
- Enfin, la Mutualité ne constitue pas une entité isolée. La Mutuelle se doit d'informer tous les étudiants et notamment les diverses organisations qui se préoccupent des problèmes sanitaires et sociaux (syndicat, cercle de résidents). Le syndicat de son côté, pourra être le relais revendicatif de la Mutuelle dans la mesure où leurs positions convergent.

UNE DIRECTION ACTUELLE FANTOMATIQUE.

Les exigences sont loin de guider les dirigeants actuels de la Mutuelle Etudiante. Qui a entendu parler de la mutuelle étudiante depuis les inscriptions en Faculté ? Qui connaît les réalisations sociales de la MGEL ? Les délégués eux-mêmes n'ont plus reçu de nouvelles de la Mutuelle des Etudiants depuis la dernière et unique Assemblée Générale du second trimestre 1968.

On peut s'étonner de la décision prise de renouveler l'AG, avec seulement trois jours de dépôts des candidatures et pas de possibilité matérielle d'informer les étudiants de ce qui est et devrait être leur mutuelle, de réaliser le travail d'information qui devrait être celui des actuels dirigeants de la MGEL.

Pourquoi ce silence, ces élections "à la sauvette". Le bureau de la MGEL manifeste une nouvelle fois son incurie. Il s'agit pour lui de s'assurer une majorité formelle à l'AG pour entériner son incapacité de direction.

CE QUE NOUS VOULONS POUR LA MUTUELLE.

Nous avons exposé plus haut à gros traits nos conceptions en matière de mutualité.

Dans le court terme nous voulons un renouvellement et une transformation complète des méthodes et des buts de la MGEL.

C'est pourquoi les différentes Amicales et Sections de l'AGEN présenteront des listes de candidats pour lesquelles tous les étudiants sont appelés à voter massivement.

impregraph s. a. - recherche étudiants pour démarcher publicité : Nancy-Etudiant commission : 15% se présenter : 70 rue des Fabriques Nancy

ELECTIONS AUX U.E.R. UNE BELLE VICTOIRE DU SYNDICALISME ETUDIANT

"GEOGRAPHIE" DES LISTES EN PRESENCE

1) LES LISTES "UNIVERSITE DEMOCRATIQUE" soutenues par l'AGEN-UNEF
- elles étaient présentes à peu près partout - le programme présenté est un programme syndical, c'est à dire envisageant l'ensemble des conditions de vie et d'études des étudiants et remettant en cause une politique. Ce programme a été spécifié en fonction des conditions propres à chaque Fac. Dans tous les cas, la cogestion a été présentée comme un secteur parmi d'autres de l'activité syndicale.
- elles ont recueilli 90 sièges sur 211 et 35% des suffrages exprimés (53% en Lettres, 65% en Sciences, 29% en Droit, 13% en Médecine).

2) LES LISTES SOUTENUES PAR LE CEN (Conseil Etudiant de Nancy)
- présentes essentiellement en Médecine, Pharmacie, dans les Collèges de 1ère année de Lettres et de Sciences.
- s'il faut regretter que beaucoup des "propositions" du CEN aient été reprises de nos propres programmes, il faut regretter plus encore que le CEN SE PRESENTE ABUSIVEMENT COMME UN SYNDICAT. Le CEN n'est que la timide résurrection, en plus opportuniste, de feu le FCEN, enterrée lors des événements de Mars à Nancy, puis de Mai dans toute la France. Tout le monde sait que le CEN n'envisagera jamais sérieusement une action revendicative de masse, qu'il ne vit que pour la cogestion, qu'il ne remettra jamais en cause la politique du gouvernement et la loi Edgar Faure. L'échec du CEN lors de ces élections montre que les étudiants ne se sont pas laissés abuser par de fausses allures de contestation : d'ailleurs les compromissions du CEN avec la municipalité et avec l'administration universitaire sont de plus en plus connues.
- le CEN a recueilli 46 sièges, dont 18 en Pharmacie; il a obtenu 19% des suffrages exprimés (20% en Lettres, 25% en Sciences, 15% en Médecine, 100% en Pharmacie).

3) DIVERS ET INDEPENDANTS de 2 sortes essentiellement
a) les listes émanant d'anciennes Corpos. A la différence (!) du CEN qui se dit syndical et apolitique, ces listes se proclament asyndicales et apolitiques, corporatistes.

b) les listes formées par des "personnalités locales", anciens responsables ou délégués. Ce genre de liste ne présente pas de programme, mais fait voter à la tête du client. Elles font appel aux étudiants dégoûtés des grenouillages politiques à droite des Corpos, et désireux de voir résoudre efficacement leurs problèmes immédiats. Ces étudiants s'imaginent que leurs problèmes sont solubles isolément (c'est sans liaison avec les autres étudiants) et n'ont aucune implication politique (c'est à dire qu'ils ne demandent pas une remise en cause de la politique gouvernementale et qu'ils n'exigent pas une lutte solitaire avec les autres catégories).

En général, ces listes ont obtenu un certain succès là où elles se sont présentées : Langues vivantes : 8 sièges, Droit 3ème et 4ème année 6 sièges, Médecine A₂ B₂ : 9 sièges.

LES PHENOMENES LES PLUS MARQUANTS
Notons :
1. LE TRES NET SUCCES DE NOS LISTES, ce qui traduit un progrès important de syndicalisme étudiant à Nancy. Ce progrès a d'autant plus de signification qu'il se produit dans une période extrêmement confuse pour l'U.N.E.F.

Une victoire massive était nécessaire pour que le syndicat étudiant ne se laisse pas prendre dans les filets de la cogestion. Voilà ce qui est fait.
2. L'ouverture d'un débat qui n'avait jamais en bien de manière aussi complet, en pa-ticulier

en Droit et en Sciences. Dans la plupart des cas, les corporatistes, acculés en assemblée par les questions de fond posées par les syndiqués, ont été obligés d'inclure dans leurs programmes les principes posés par l'AGEN-UNEF. A ce stade, la question des moyens d'action leur était posée, sur laquelle ils ne pouvaient que butter.

3. LA PARTICIPATION AU VOTE. Le taux de participation nancéien a été très nettement supérieur au taux national : en particulier en Lettres (59% contre 41%) et en Sciences.

A l'inverse des thèses qui courent chez les étudiants "contestataires", ce phénomène doit être interprété comme un signe de maturité politique de la part des étudiants de Nancy. Le plus souvent la non-participation est due aux conditions de vote ou quelquefois à l'indifférence beaucoup plus qu'à une audience réelle du mot d'ordre de boycott.

4. FORT POURCENTAGE DE BULLETINS BLANCS. 20% pour l'ensemble de la ville. Un bon nombre d'étudiants a voulu marquer par là son désir de voter, mais aussi son insatisfaction des listes en présence, en particulier lorsqu'elles sont uniques.

Il a existé un réflexe anti-AGEN, dont les causes sont essentiellement de deux sortes :
1) Les adversaires de l'AGEN ont assimilé à l'envie la position de l'AGEN et celle du B.N. de l'UNEF alors qu'ils connaissent bien les divergences profondes qui les séparent. Cette confusion volontaire a abusé beaucoup d'étudiants déçus par la ligne de conduite actuellement suivie par le B.N. de l'UNEF.
b) On a assimilé aussi à l'envi l'AGEN et telle organisation politique, alors que l'AGEN s'est attachée pendant tout le 1er trimestre à imposer la destruction féconde et efficace entre

syndicat et organisation politique. Cette assimilation permettait d'utiliser l'étendard traditionnel de l'anti-communisme.

5. LE RELATIF SUCCES DES "LISTES INDEPENDANTES" Nous en avons déjà parlé. Il faut noter que ces listes nées de rien, sans programme, ni passé, ont connu un certain succès auprès des étudiants aînés, c'est la preuve d'une certaine déception des organisations traditionnelles, mais aussi d'une illusion sur les possibilités réelles d'action de tels délégués.

6. LES CONTRADICTIONS ET LES COMPROMISSIONS AU SEIN DES "MODERES". En plus des contradictions de fond, la campagne électorale a dévoilé beaucoup de contradictions explicites :

- en Médecine, le CEN "syndical et apolitique" soutient une liste dissidente de la Corpo. et qui se présente ouvertement comme U.J.P. (gaulliste). En public la Corpo. de Médecine, le plus ferme soutien de la FCEN, et les dirigeants du CEN, expriment leur complet désaccord
- avant les élections, la Corpo. de Droit se refuse absolument de donner sa position vis à vis de la FCEN. Interrogé, un membre de la Corpo. confirme en public que le CEN est subventionné par des "organismes extérieurs". La Corpo. de Droit fait savoir d'autre part qu'elle a eu maille à partir avec des gaullistes qui voulaient diriger la Corpo., mais qu'elle a su vaillamment garder son apolitisme.

Grossièrement les éléments modérés se partagent en trois tendances :
a) l'ancien corporatisme, asyndical apolitique, en recul très net par rapport aux années passées
b) une tendance "syndicale et apolitique" version plus opportuniste du corporatisme.
c) une tendance animée par les gaullistes, s'af-

firma t asyndicale (un syndicat serait inconcevable en milieu étudiant) et politique. Suivant les cas, on a choisi de créer de toutes pièces des organisations à vocation de masse (les Universités - Clubs - 165 voix) ou de prendre bureaucratiquement une organisation corporatiste.

1 CES SUCCES NE SONT PAS UN HASARD Il importe de les replacer dans une situation nationale. La tendance syndicale de l'UNEF, à laquelle nous appartenons et qui œuvre pour le renouveau de l'UNEF a présenté des listes dans presque toutes les villes universitaires de France. A Rouen, Grenoble, Montpellier, Clermont-Ferrand, Orsay les mêmes proportions de succès ont été atteintes.

L'AGEN a su se détacher du B.N. de l'UNEF en affirmant une position clairement et pleinement syndicale. Elle a présenté un programme complet. Elle a maintenu ses activités syndicales avant, pendant et après les élections, elle a su donner à la cogestion sa vraie place. L'AGEN a été et reste la grande organisatrice des luttes étudiantes à Nancy, pendant que passent et repassent les Conseils, les Fédérations et autres tentatives de division du front étudiant, avec leurs cortèges d'ambitions individuelles, de compromissions, de démagogues.

2 L'ORGANISATION DES LUTTES ACTUELLES. Dans le court terme, il nous faut :
- imposer la parité là où elle est compromise
- faire une réflexion fondamentale sur la structuration de l'Université et sur les statuts des Unités : prévoir une action conséquente.
- organiser la tendance et refaire de l'UNEF une organisation syndicale.
- lutter pour faire aboutir nos conceptions en matière de mutualité à la M.G.E.L.
- lutter contre la répression gouvernementale et en particulier contre le décret du 13 Décembre.

RESULTATS APPROXIMATIFS SUR LES GRANDES FACULTES

UNITES	Inscrits	Votants	% part.	exprimés	Université Démocratique				CEN		FUCN		Indépendants divers		
					Voix	% vot.	% exp.	Sièges	Voix	Sièg.	Voix	Sièg.	Nom	Voix	Sièg.
LANGUES	1965	1244	63%	1081	413			6/15	133	1			Ind.	535	8
LETTRES	1406	791	56%	652	310			10/22	254	9	88	3			
HIST.GEO.	1102	680	61%	446	357	41%	52%	14/16	41	1	48	1			
SC.SOCIA.	853	332	39%	231	185			12/13	46	1					
MATHS.	638	411	64%	272	272			15/15							
SC.Matière	1060	635	61%	529	290	50%	65%	12/22	210	9	29	1			
SC.VIE	686	420	64%	323	174			9/12	61	1				88	2
DROIT et SC.ECON.	2499	1605	64%	1479	435	27%	29%	7/33					Corpo.	883	20
Médecine A	1373	1048	76%	760	40			1/19	118	3			IND.	161	6
Médecine B	1414	1149	81%	905	179	10%	13%	4/19	130	3			Anemf	391	9
Pharmacie	841	661	78%	481									Ind.	211	6
Odontologie	342	334	97%	302					481	18			Anemf	461	9
													Ind.	135	3
													Corpo.	2287	5
													Ind.	74	2
TOTAUX	14179	9310		7461	2655	28,5%	35,5%	90/211	1474	46	165	5		3167	70
	inscrits	participation de 65,6%		20% votes blancs					% votants 15,8%						
									% exprim. 19,7%						

BLANCS 20%
AGEN 28,5%
Listes de droite :
51,5% dont CEN 15,8%



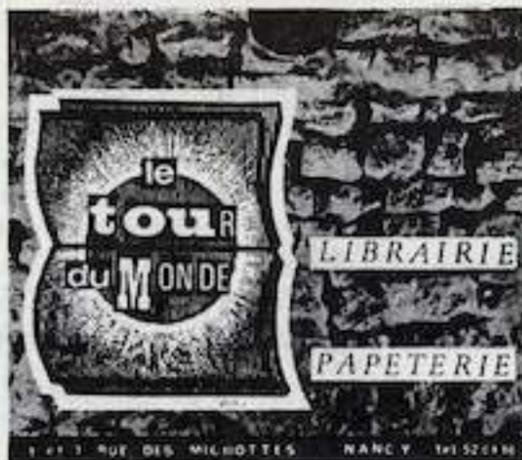
Cleo

**CHAUSSURES
SACS**

**PRET A PORTER
COUTURE**

**PRET A PORTER
UNIVERSITÉ**

**7. RUE S^t DIZIER
54 - NANCY**



1 RUE DES MICHÔTTES

- NANCY - Tél. 52. 04. 16.

LES GRANDES COLLECTIONS UNIVERSITAIRES
LETTRES DROIT SCIENCES HUMAINES
SCIENCES ECONOMIQUES ETC.

ARTS - LITTERATURE - ACTUALITE

des nouveautés aux titres de fond,
des ouvrages de luxe aux livres de poche

A 30 mètres, au N° 7 : Manuels du secondaire
Stylos Papeterie Fournitures diverses

L'ESPRIT se MONNAIE CHEZ

BOB

**14, RUE DE LA FAIENCERIE
NANCY**

Vous connaissez tous la célèbre émission de PARIS INTER animée par Lucien Jeunesse "le jeu des mille francs",

un jeu qui en est directement inspiré existe en permanence chez "BOB" le magasin de nouveauté
14 rue de la Faiencerie NANCY

En répondant seul ou avec l'aide de vos camarades à une question (histoire, géographie, divers etc.) pas (trop) difficile, vous obtiendrez une remise allant de 10 à 40% sur vos achats quel qu'en soit le montant

BOB.



les doigts de la ville

Primo Basso